



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)

Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

<https://x.com/PRCommunistes>

16/04/2026

## ***Proposition de loi Yadan :***

### ***Quel est son véritable objet ? Qui cible-t-elle ?***

Communiqué du Parti Révolutionnaire Communistes

Ce jeudi 16 avril, la proposition de loi de la députée sioniste Yadan est examinée à l'Assemblée nationale. Elle fait l'objet dans le pays d'une réprobation importante car elle établit de fait un délit d'opinion. Elle fait aussi l'objet de manœuvres politiciennes en tous genres, y compris de la part de ses opposants. Il nous a paru essentiel de rétablir les faits.

**La proposition de loi n'interdit pas « toute critique de l'État d'Israël »,** contrairement à ce que disent à l'envi les dirigeants de la « gauche » en France. Ils pourront tranquillement continuer à vilipender « le gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu » et même à dénoncer le génocide à Gaza.

**Sa véritable cible, ce sont les antisionistes, c'est-à-dire celles et ceux qui dénoncent le projet sioniste comme, dès le départ, un projet colonial de substitution, ceux et celles qui disent que toute la Palestine est colonisée, pas seulement les territoires occupés de 1967, celles et ceux qui remettent en cause l'existence de l'État colonial sioniste, qui prônent son démantèlement, parce que c'est le seul et unique moyen d'en finir avec la colonisation.**

Ce n'est pas une nuance, mais un clivage. S'il fallait une preuve que c'est bien la remise en cause de l'entité coloniale sioniste qui est visée, regardons l'état actuel de la répression d'État en France. Si au début, à la suite de la circulaire de Dupont-Moretti en octobre 2023, cette répression a semblé aller tous azimuts, elle se concentre depuis plusieurs mois sur les antisionistes. La justice de classe, principale force de répression utilisée à ce sujet par l'État impérialiste français a mis les bouchées doubles.

— la militante propalestinienne de Nice, Amira Zaiter est en prison pour avoir qualifié de génocidaire un soldat fasciste sioniste ;

— le militant anti-impérialiste Alex, déjà condamné pour avoir célébré la Résistance palestinienne fera l'objet d'un second procès en juillet ;

— le porte-parole d'Urgence Palestine, Omar Alsoumi aura son procès en mai et n'a plus accès à ses comptes bancaires ;

— le militant propalestinien de longue date Yamine, de Vénissieux, est aussi en attente de son procès et n'a également plus accès à ses comptes bancaires ;

— la présidente d'EuroPalestine, Olivia Zemor a subi la plus grave condamnation depuis le début de la répression.

Tous ces camarades sont antisionistes, beaucoup d'entre eux remettent en cause l'existence de l'entité coloniale sioniste. Le mardi 14 avril, plusieurs centaines d'étudiants ont occupé plus de cinq heures l'université de la Sorbonne, pour protester contre la proposition de loi. Le slogan favori qu'ils ont entonné est « *La Palestine sera libre du Jourdain à la mer* ». Soyons clairs, c'est cette position-là que Yadan veut interdire.

Les dirigeants de « gauche » qui se répandent partout en disant que la proposition interdirait toute critique de l'État colonial sioniste ont un double but. Ils veulent absolument continuer d'apparaître dans les media comme ceux qui incarnent la solidarité avec la Palestine et ils veulent cacher qu'ils ne défendent pas sa libération nationale. Tous ces tenants de la « solution à deux États », sont en grande difficulté, parce que la situation réelle et la solidarité des peuples du monde a fait litière de cette pseudo solution, des illusions sur les résolutions de l'ONU et le soi-disant droit international.

**L'État impérialiste français défend à tout crin l'entité coloniale sioniste, ce prolongement organique de l'impérialisme occidental. Il est prêt à utiliser tous les moyens pour cela, mais il ne se trompe pas sur ceux et celles qui sont ses véritables ennemis. Il combat sans relâche les partisans de la libération coloniale de la Palestine, pas les pourfendeurs de « Netanyahu d'extrême-droite », ni les gens qui se gardent bien de critiquer la nature sioniste de l'entité, encore moins ceux qui pensent que libérer les territoires occupés de 1967 suffirait à décoloniser. Le clivage est entre les partisans de la libération nationale de la Palestine et ceux du maintien, même rabougri, de l'entité coloniale sioniste. L'Impérialisme français vise aujourd'hui exclusivement les premiers. C'est l'objet de la proposition de loi de Yadan.**

Le 16 avril 2026

*Loi Yadan : les députés macronistes retirent le texte. Un projet de loi similaire sera présenté par le gouvernement en juin*

[© Copyright](#)